

SESSION PLENIERE DU 18 MARS 2025

VŒU RELATIF À LA DÉMARCHE
D'ÉVALUATION DES IMPACTS DES
MESURES BUDGÉTAIRES 2025

Ce vœu rappelait la Région à l'engagement qu'elle a fait lors de la dernière session d'évaluer les conséquences des suppressions des subventions de fonctionnement à tous les acteurs et structures concernées, notamment dans les secteurs social, sportif et culturel.

C'était pour la CGT l'occasion de regretter l'absence de budget modificatif et de rappeler notre opposition aux coupes budgétaires réalisées en décembre.

La CGT a voté le vœu.

LA CONTRIBUTION DU CESER (en ligne sur le site du CESER)

Le CESER entend à travers ce vœu :

1. Être associé et consulté sur la définition de la méthodologie d'évaluation mise en place,
2. Contribuer à la démarche de suivi-évaluation de l'ensemble des impacts des décisions budgétaires du Budget Primitif 2025 ;
3. Pouvoir engager des échanges réguliers avec l'élu en charge du suivi-évaluation ainsi qu'avec les services régionaux et intégrer le comité de suivi le cas échéant ;
4. Demander à l'exécutif régional de lancer cette évaluation dans la perspective des orientations budgétaires 2026 (session d'octobre)

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie Damien et Maxence pour ce vœu.

Il nous apparaît d'autant plus nécessaire au vu de l'absence de décision modificative.

Nous contestons fortement la loi de Finances qui a été adoptée, elle est injuste socialement et économiquement contre-productive. Toutefois son adoption a levé un certain nombre d'incertitudes. Elle a ainsi amoindri les coupes budgétaires auxquelles sont soumises les plus grosses collectivités locales dont la Région. **Elle a également ouvert à cette dernière de lever le**

versement mobilité. Cette contribution pourrait apporter 40 à 50 M€ pour financer le transport collectif et faciliter le déplacement des salariés vers leur lieu de travail.

La Région aurait pu se saisir de cette opportunité pour diminuer un peu les conséquences des coupes budgétaires votées en décembre dans le contexte électrique que nous connaissons.

Nous y reviendrons lors des prochaines sessions budgétaires, et notamment lors de l'adoption du CFU en juin, mais **le refus dogmatique de lever le versement mobilité**, tout comme l'absence de revoyure du budget, renforcent l'urgence d'une évaluation sur la durée des conséquences des économies pour les acteurs régionaux. Cela concerne en particulier les structures concernées par les suppressions des subventions de fonctionnement, comme prévu dans le texte que s'est voté la Région, mais pas uniquement.

Cette évaluation est d'autant plus nécessaire et urgente que **les conséquences se font déjà sentir**. Nous ne pourrions pas toutes les citer, nous nous contenterons d'évoquer les licenciements prévus au CIDFF de la Loire-Atlantique, les subventions coupées à des associations de solidarité telles Congo futur en Vendée, la fermeture de l'espace du Fonds régional d'art contemporain à Nantes, ou la réduction de la voilure du festival Reflets du cinéma en Mayenne¹. Ce sont des actions pour la défense des droits des femmes, la solidarité internationale, la culture pour tous et toutes et notamment les plus jeunes, donc globalement des actions favorisant le développement social et l'égalité des territoires, qui en pâtissent. Ceci alors qu'il s'agit de compétences de la Région précisées formellement par le CGCT.

Le vœu ne s'exprime pas sur l'absence de DM, nous le regrettons. Mais il permet de **rappeler la Région à ses propres engagements**, tout en soulignant le rôle que le CESER peut jouer dans la construction de cette évaluation.

Au-delà de l'amendement que s'est voté la Région et qui se limite aux conséquences de l'arrêt des subventions de fonctionnement, **le CESER appelle à une évaluation des impacts de l'ensemble des mesures budgétaires**, ce que nous appuyons. Au-delà du soutien aux acteurs associatifs, le gel ou l'annulation d'opérations au bénéfice du développement social, économique et écologique du territoire touche directement la population ligérienne.

Prenant le vœu comme une première étape de l'expression du CESER sur les conséquences des coupes budgétaires de décembre, la CGT le votera.

¹https://saint-nazaire.maville.com/actu/actudetet_-prive-de-la-subvention-de-la-region-ce-festival-mayennais-raise-les-pays-de-la-loire-sur-son-affiche- region-6696515_actu.Htm

Laurent Dejoie, vice-président du conseil régional chargé des finances, indique que la Région chiffre à 6 M€ le gain obtenu par les mesures liées à la loi de Finances, par rapport à décembre dernier, ce qui est peu au regard du budget de la Région (1,8 Md€).

L'évaluation est un processus complexe, il ne faut pas se contenter de regarder l'impact sur l'acteur concerné, mais sur la politique elle-même.

VOTES : le vœu a été adopté par 92 voix pour, 5 contre, 1 abstention.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21